

Revue de presse hebdomadaire

SEMAINE DU 16 AU 22 AOÛT 2025

Simon Mailhot tentera sa chance dans le district #8



Simon Mailhot s'ajoute à la liste des nouvelles candidatures à Magog. (Photo gracieuseté)

PAR DANY JACQUES

18 août 2025, 6 h



POLITIQUE. Simon Mailhot tentera de déloger Jacques Laurendeau dans le district #8 de Magog, lors des élections municipales qui se dérouleront le 2 novembre prochain.

Il s'agit d'une première expérience en politique municipale pour cet éducateur spécialisé à l'École secondaire de la Ruche. M. Mailhot a choisi ce district dans lequel il vit avec sa famille et travaille depuis plus de 20 ans.

Simon Mailhot lève son chapeau devant Jacques Laurendeau pour sa longévité à l'Hôtel de Ville. "Après 23 ans sous la représentation du même conseiller cependant, il est temps d'apporter une nouvelle énergie et des nouvelles idées", affirme-t-il.

Trois dossiers de 2024 ont incité M. Mailhot à briguer les suffrages. La coupe d'arbres du boisé des rues du Collège et Tupper et le non-respect du permis de construction l'ont notamment convaincu de passer à l'action. "Comment un promoteur peut-il agir de la sorte dans un contexte de changements climatiques et une Politique de l'arbre adoptée par la Ville de Magog", se questionne-t-il.

L'incendie de la Fonderie Magotteaux le préoccupe également. Selon lui, les élus auraient dû profiter de l'occasion pour analyser davantage la possibilité du déménagement de l'usine dans le parc industriel. "Une telle entreprise n'a plus sa place dans un quartier résidentiel, constate M. Mailhot. La circulation lourde, le bruit et la poussière nuisent à notre santé et à notre qualité de vie."

La construction de l'aréna à deux glaces à La Ruche interpelle également ses valeurs. Il n'est pas convaincu qu'il s'agit du meilleur endroit pour ce complexe sportif d'environ 40 millions de dollars. Selon Simon Mailhot, ce projet aura des conséquences sur la circulation, la sécurité et la pollution sonore. "Si jamais cet emplacement se confirme, je m'engage à réduire le plus possible les dégâts qui seront causés dans le secteur par l'arrivée de l'Aréna Memphrémagog", ajoute-t-il.

“Aucune consultation n’a été faite dans le cadre de ces trois dossiers, même si plusieurs citoyens sont affectés dans chaque cas, résume M. Mailhot. Moi, je préfère entendre les gens plutôt que d’imposer des décisions.”



Simon Mailhot s'ajoute à la liste des nouvelles candidatures à Magog. (Photo gracieuseté)



15 \$ pour un sac de légumes locaux dans les MRC des Sources et du Val-Saint-François



Par Martin Bossé
redaction@estrieplus.com

Lundi 18 août 2025



Temps de lecture: 3 minute(s)

La Table de coordination agroalimentaire et forestière des Sources, la MRC des Sources, la MRC du Val-Saint-François et la Corporation de développement communautaire (CDC) des Sources s'unissent pour lancer Mon sac de légumes locaux. Cette initiative vise à rendre accessibles des produits frais et locaux à petits prix, tout en testant un nouveau canal de distribution pour les producteurs.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) des deux MRC participantes. Les organisateurs poursuivent un objectif double : offrir des aliments sains et

abordables à la population, et vérifier la rentabilité d'un modèle alternatif de mise en marché pour les maraîchers.

Concrètement, pour 15 \$, chaque acheteur pourra obtenir un sac contenant quatre types de légumes différents. Du 1er septembre au 21 novembre, les sacs seront distribués toutes les deux semaines dans différents points de chute répartis sur le territoire. À la fin de cette phase pilote, une étude permettra d'évaluer le potentiel d'un déploiement à plus grande échelle.

Des producteurs et des partenaires impliqués

Cinq entreprises maraîchères participent au projet : Exploitations R.P. Legault, Les Jardins du Haricot Magique, la Fabrique 409 (qui mise sur une ferme verticale intérieure), Racines et Chlorophylle, ainsi que La Clé des Champs de Saint-Camille.

Le succès de cette opération repose également sur la collaboration de plusieurs organismes : le Centre d'action bénévole des Sources et celui de Richmond s'occuperont de la livraison dans les points de chute ; le CFER des Sources et le CJE de Richmond assembleront les sacs ; et Les Tabliers en Folie assureront leur entreposage.

Neuf lieux de distribution ont été confirmés, dont l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, le Centre d'action bénévole de Richmond, Palco, le Comptoir St-Vrac, la MRC des Sources et d'autres organismes locaux. Certaines institutions, comme l'école secondaire Le Tournesol et le CPE Magimo, réservent la distribution à leurs familles et employés. Les sacs non réservés seront redistribués dans deux commerces : la boutique Cantons Mange à Windsor et le Marché Le Saisonnier à Val-des-Sources.

Comment se procurer un sac de légumes ?

Le fonctionnement repose sur la précommande. Les citoyens doivent réserver leur sac en ligne selon leur territoire :

- bit.ly/sacs-legumes-MRCSources pour la MRC des Sources
- bit.ly/sacs-legumes-MRCvsf pour la MRC du Val-Saint-François

Une fois la commande passée et payée, les acheteurs n'ont plus qu'à récupérer leur sac au point de chute choisi, puis savourer leurs légumes frais.

Un projet soutenu par plusieurs partenaires régionaux

Cette initiative est rendue possible grâce à l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire de l'Estrie 2021-2026, qui regroupe notamment le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les huit MRC de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke, la Table des MRC de l'Estrie et la Fédération de l'UPA-Estrie. La SADC des Sources et le député André Bachand ont également apporté un soutien financier.

Sources : Stacy Olivier, chargée de projet en communication et promotion, MRC des Sources / Ana Rosa Mariscal, conseillère en communication et aux relations publiques, MRC du Val-Saint-François.

Centre de services scolaire des Sommets

Rentrée sur fond de coupes et de manque de locaux

Publié le 21 août 2025 par Pascal Gervais

0:00

10:09



ENTENDU DANS

Que l'Estrie se lève

LE 21 AOÛT 2025 09:24



Le 26 août prochain marquera le coup d'envoi de la rentrée scolaire au Centre de services scolaire des Sommets, sur fond de coupes et de manque de locaux à La Ruche.

8 800 jeunes franchiront les portes des 34 établissements primaires et secondaires.

La directrice générale du Centre de services, Lisa Rodrigue, explique que la direction doit aussi élaborer leur protocole avec lien avec l'interdiction du cellulaire et le vouvoiement.

« Nous, les discussions, ça va se faire avec les équipes-écoles, dès la rentrée, parce que durant l'été, c'est plus difficile à faire. Sauf qu'une chose est sûre, c'est qu'à la rentrée, l'utilisation du cellulaire est pas permis durant les cours ou sur les terrains de l'école pendant les heures de classe. »

Lisa Rodrigue

Le secteur MRC Memphrémagog est en croissance et compte 4 356 élèves au primaire et au secondaire.

350 commenceront une formation professionnelle au Centre Expé à Magog.

[Écoutez l'entrevue complète accordée à l'animateur Jean-Sébastien Hammal.](#)

publicité



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

PRÉSENT dans Richmond

ANDRÉ BACHAND
DÉPUTÉ DE RICHMOND

Val-Ouest



21 août 2025

À la une

Éducation

← Retour

Rentrée scolaire 2025–2026 pour quelque 8 864 élèves au CSSDS

Centre de services scolaire des Sommets / Communiqué

Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec

Le 26 août prochain marquera le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2025–2026 au Centre de service scolaire des Sommets (CSSDS). Ce sont plus de 8 800 jeunes qui franchiront les portes de nos 34 établissements primaires et secondaires.

Encore cette année, nos valeurs de collaboration, de bienveillance, d'efficacité et d'engagement guideront nos actions pour soutenir la réussite des élèves, jeunes et adultes. Les récentes annonces budgétaires du gouvernement nous permettent de maintenir notre offre de services aux élèves. Tout est place pour que ceux-ci débutent l'année du bon pied.

Une clientèle répartie dans trois MRC

MRC	Primaire	Secondaire	Total
Memphrémagog	2 553	1 803	4 356
Des Sources	1 020	667	1 687
Val-Saint-François	1 843	978	2 821

En plus des élèves du secteur de la formation générale des jeunes, environ 350 commenceront une formation professionnelle au Centre Expé, tandis que près de 450 poursuivront leurs études au Centre d'éducation des adultes des Sommets, qui offre des programmes variés et adaptés aux besoins de chacun.

Engagement des parents et de la communauté

Dès les premières semaines, les parents seront invités à participer à l'assemblée générale de leur école. Cette rencontre permettra notamment de désigner les représentants au conseil d'établissement et au comité de parents.

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) tiendra son assemblée générale le 22 septembre 2025 à 19 h.

Le CSSDS est aussi à la recherche de membres de la communauté pour siéger au sein de son conseil d'administration. **Deux postes sont à pourvoir :**

- Une personne âgée de 18 à 35 ans;
- Une personne ayant une expertise en manière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **17 septembre à 16 h**. Les critères d'admissibilité et le formulaire de mise en candidature sont disponibles sur le site Web du CSSDS.

Programme Passe-Partout : une transition en douceur vers l'école

Les inscriptions au [programme Passe-Partout](#) sont en cours jusqu'au **30 septembre prochain**. Destiné aux enfants âgés de 4 ans, ce programme gratuit

visé à faciliter le passage entre la maison et l'école, en impliquant activement les parents dans cette étape cruciale. Pour s'inscrire, il suffit de contacter l'école de son quartier.

Soutien à l'insertion professionnelle des enseignant(e)s

Conscient que l'entrée dans la profession enseignante comporte son lot de défis, le CSSDS poursuit le développement du programme d'insertion professionnelle Mousqueton. Celui-ci comprend notamment du mentorat personnalisé pour accompagner les membres du personnel enseignant qui débutent dans la profession.

Laisser un commentaire

Nom *

Email *

Votre commentaire*

 Envoyer le
commentaire

Bye bye, les devoirs: ces écoles primaires les ont abolis ou limités et ne reviendraient pas en arrière

Les travaux et exercices qui étaient auparavant donnés à faire à la maison sont maintenant faits en classe



PIERRE-PAUL POULIN / LE JOURNAL DE MONTRÉAL



DOMINIQUE SCALI

Vendredi, 22 août 2025 00:00

Vendredi, 22 août 2025 00:00

Réduire la quantité de devoirs sans affecter la réussite des élèves au primaire, c'est possible. Trois écoles qui ont pris ce virage il y a 2, 11 ou 14 ans en sont la preuve puisqu'elles ne sont pas revenues en arrière... à quelques ajustements près.

UNANIMEMENT POUR



À l'école primaire la Passerelle, à Val-des-Sources, on ne donne plus de devoirs depuis 2011. Avec le directeur Vincent Pilotto. PHOTO DOMINIQUE SCALI

École de la Passerelle

Val-des-Sources, Estrie

Milieu: très défavorisé

Virage: 2011

Les enseignants d'une des premières écoles à s'être débarrassées des devoirs à la maison sont plus que jamais convaincus qu'il s'agit de la meilleure solution pour leurs élèves.

Publicité

Dans cette école, les jeunes ne rapportent ni devoirs ni leçons dans leur sac à dos. Les exercices, mots de vocabulaire et tables de multiplication sont appris et révisés en classe.

Ainsi, l'enseignant peut tout de suite intervenir si l'élève prend un mauvais pli.

La seule activité qui est encore requise des élèves à l'extérieur: la lecture. «C'est ça, le nerf de la guerre», rappelle le directeur Vincent Pilotto.

Et encore, certaines périodes de lecture sont intégrées en classe.

«Il n'y a pas de retour en arrière possible dans notre milieu», déclare M. Pilotto.

Il n'était pas lui-même présent au moment du virage, il y a 14 ans. Il a donc sondé son personnel sur le sujet.

La réponse est unanime: 100% des profs sont favorables au maintien de cette formule.

Pour ceux qui étaient déjà là au moment de l'abolition, 80% ont vu une évolution positive depuis.

Il faut dire que le virage sans devoirs s'est aussi accompagné d'une myriade de changements et mesures d'aide dès 2015, nuance le directeur. Depuis, les résultats des élèves sont en hausse.

Une chose est sûre: l'abolition des devoirs n'a pas nui, croit M. Pilotto.

VINGT MINUTES MAXIMUM



L'école primaire Collège Saint-Ambroise, au Saguenay, a pris le virage en 2014. COURTOISIE CSS DE LA JONQUIÈRE

Collège Saint-Ambroise

Saint-Ambroise, Saguenay

Milieu: rural et défavorisé

Virage: 2014

«Des enfants se retrouvaient en conflit de loyauté entre faire son devoir pour faire plaisir à son prof et [aider] son parent, rapporte Denise Gagnon, directrice du Collège Saint-Ambroise.

Pour les élèves de cette école publique située en milieu agricole, le temps des devoirs à la maison tombait souvent en même temps que les activités aux champs ou à l'étable.

Publicité

«J'ai aussi des familles nombreuses, ça peut aller à 5 ou 6 enfants. Ce n'est pas évident comme logistique», note M^{me} Gagnon.

L'école a donc décidé d'abolir toutes formes de devoirs à la maison en 2014, avant d'ajuster sa formule deux ans plus tard, explique-t-elle.

Aujourd'hui, les élèves peuvent rapporter des leçons à la maison, comme la révision des homophones ou des tables en mathématique. «C'est de l'étude, au fond.»



Denise Gagnon, directrice du Collège Saint-Ambroise COURTOISIE MARIE CLAUDE PHOTOGRAPHE

Seuls les élèves de 5^e et 6^e ont des devoirs au sens strict du terme, comme des travaux ou des feuilles à remplir à la maison.

Le but: s'entraîner en vue du secondaire. Cette raison de donner des devoirs au primaire est toutefois controversée (à lire dès samedi).

Dans tous les cas, qu'il s'agisse de devoirs ou de leçons, le temps consacré ne devrait pas dépasser 15 à 20 minutes, assure M^{me} Gagnon.

«Il y en a qui fileraient ça pendant 1h30... Ça ne donne rien!», s'exclame-t-elle.

«ON VEUT QU'ILS JOUENT À L'EXTÉRIEUR»



Julie Lebrun-Whittom, directrice de l'école de l'Estran, à Rimouski COURTOISIE JENNIFER CASTONGUAY

École de l'Estran

Rimouski, Bas-Saint-Laurent

Milieu: favorisé et diversifié

Virage: 2023

«C'est exigeant, passer cinq heures sur les bancs d'école, surtout pour ceux qui ont des difficultés», rappelle Julie Lebrun-Whittom, directrice de l'école de l'Estran, qui a aboli les devoirs depuis deux ans.

«On dit aux parents en début d'année: on veut qu'ils prennent ce temps-là en famille, qu'ils jouent à l'extérieur», explique-t-elle.

Dans cette école, tous les exercices et leçons sont faits en classe. Seul un temps de lecture est encore exigé à la maison.

Publicité

Dès 2022, certaines classes ont essayé cette formule, qui a ensuite été généralisée en 2023.

Le changement est trop récent pour en mesurer les retombées, mais les premiers échos sont positifs, estime la directrice.

Elle était elle-même enseignante au moment du virage. Dans sa propre classe, elle a rapidement vu la différence, particulièrement en histoire.

«Il me restait un seul élève parfois en échec, alors qu'avant plusieurs l'étaient», témoigne-t-elle.

Comment expliquer cet effet? En faisant tout en classe, les acquis sont mieux consolidés. Elle pouvait s'assurer que tous les jeunes étaient exposés de façon plus quotidienne aux notions révisées.

À long terme, le temps investi en classe finit par rapporter, explique M^{me} Lebrun.

Le seul ajustement que l'école a dû faire, c'est de préciser les attentes.

Par exemple, les devoirs et leçons ont beau n'être pas «obligatoires», ils ne sont toutefois pas «interdits». Un parent qui jugerait que son enfant a besoin de réviser telle ou telle notion peut très bien le faire, indique-t-elle.

La Grande Tablée se déroulera à guichets fermés



Membre du comité organisateur depuis les débuts, Alain Roger confirme que la Grande Tablée se dirige vers un autre succès de participation. (Photo Le Reflet du Lac - Archives/Patrick Trudeau)

PAR PATRICK TRUDEAU

22 août 2025, 6 h



SOUPER SPAGHETTI. Comme on le prévoyait, c'est à guichets fermés que se déroulera la 3^e édition de la Grande Tablee Desjardins des Chevaliers, ce lundi 25 août au centre-ville de Magog.

On attend donc, encore une fois, une foule très nombreuse dans le stationnement de la Place du commerce pour ce souper spaghetti en plein air.

Les organisateurs confirment avoir écoulé la quasi-totalité des 2200 billets en prévente, ce qui n'empêchera pas toutefois d'accueillir quelques retardataires.

"Il y a toujours des gens qui achètent des billets, mais qui ne peuvent pas y assister. Étant donné qu'on prévoit de la nourriture pour 2000 personnes, il est possible que si vous vous présentez le soir même, on puisse vous trouver une petite place", avance l'un des responsables de l'événement, Alain Roger.

Les billets de dernière minute seront disponibles au coût de 18 \$ l'unité.

Tout comme lors des deux premières éditions, les repas seront servis entre 16 h et 20 h, et les participants auront le choix entre cinq sauces à spaghetti, dont une végétarienne et une autre sans gluten.

En cas de pluie, l'événement se transportera à la cafétéria de l'école secondaire de La Ruche.

Quatre organismes bénéficieront des retombées de ce souper : la Fondation Constance-Langlois/Les Fantastiques, le Hameau des cultures, la Fondation La Ruche et les Chevaliers de Colomb de Magog.

L'an dernier, on avait remis 43 000 \$ aux organisations bénéficiaires.

C'est l'homme d'affaires Patrice Lamoureux (Complexe funéraire Charron et Lamoureux) qui assure la présidence d'honneur de cette activité bénéfice.

Accueil / Non classé

Un entraîneur à temps plein au Club de natation



Thomas Hautot est le nouvel entraîneur-chef du CNMM. (Photo gracieuseté - CNMM)

PAR PATRICK TRUDEAU

22 août 2025, 13 h



NOMINATION. Pour la première fois depuis sa fondation (il y a 12 ans), le Club de natation Memphrémagog (CNMM) pourra compter sur les services d'un entraîneur-chef à temps plein pour amorcer sa saison 2025-2026.

Il s'agit de Thomas Hautot, qui agissait déjà comme entraîneur adjoint responsable des niveaux groupes d'âge et collégiaux, la saison dernière.

Il prend ainsi la relève de Simon Marcil, qui était entraîneur-chef à temps partiel depuis 2023, et qui demeurera comme entraîneur développement auprès des nageurs et nageuses de 8 à 12 ans.

Notons que le conseil d'administration du CNMM a officialisé l'embauche de M. Hautot après avoir récupéré le volet de la concentration natation de l'école secondaire de La Ruche, qui était offert depuis plusieurs années par le Club de triathlon Memphrémagog.

Mentionnons aussi que le Club de natation débutera sa saison le 8 septembre prochain. Les recrues (enfants et adultes) qui souhaitent joindre ses rangs pourront le faire dès le 28 août en s'inscrivant via le site natationmemphremagog.com.

Les enfants, précisons-le, devront passer par une évaluation afin de leur attribuer un groupe convenant à leur niveau. Cette évaluation se tiendra le 28 août de 16 h 30 à 19 h, à la piscine du Centre sportif La Ruche.

Le Reflet
du Lac

819 843-3500

53, rue Centre (bureau 300)
Magog, QC J1X 5B6